

>>> Gestion mécanisée des espaces naturels

S'équiper à bon escient

Investir dans l'acquisition d'un matériel d'entretien spécialisé est une décision importante. Aussi, à l'heure des choix, l'analyse des coûts de gestion apporte un précieux éclairage. Cas pratique en zone humide.

Les engins agricoles conventionnels ne sont pas adaptés à l'entretien des zones humides à fort enjeu patrimonial. Avec une pression de 1500 g/cm² leurs roues agressent les sols peu portants. Il est alors nécessaire de recourir à des matériels spécialisés, équipés de pneus à basse pression. Un investissement spécifique et conséquent, qui a conduit le Conservatoire régional des espaces naturels de Rhône-Alpes et le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie à s'associer pour faire un achat en copropriété. Le choix s'est porté sur deux tracteurs Carraro, très maniables, et qui, avec leurs pneus de 700 mm de large, exercent une pression au sol de seulement 180 g/cm². L'exploitation en a été confiée à l'Entente interdépartementale de démoustication (EID).

Après six années d'utilisation, un bilan économique, technique et de fonctionnement a été effectué.

Coût horaire

Le bilan économique comprend les charges fixes (provisions pour réparation et amortissement sur quatre ans d'un investissement de 68000 euros) et les charges variables (salaires, carburant et lubrifiant, entretien et petites réparations, transport, assurances et remisage). Ainsi calculé, le coût horaire d'utilisation d'un tracteur est ressorti à 35,25 euros en 1997, puis réévalué jusqu'à 43 euros en 2002.

Multiplié par le temps passé, le coût horaire permet de déterminer le coût d'inter-

>>>

Ces chiffres comprennent les frais de fonctionnement (personnel, carburant, entretien...), les provisions pour réparation et l'amortissement du matériel (le tracteur Carraro et l'ensemble de ses équipements accessoires). Il faut ensuite leur ajouter le transport des engins et les déplacements du personnel, selon la distance parcourue.

vention à l'hectare. Bien entendu, le temps passé diffère selon la nature des travaux (broyage, fauche...), les caractéristiques du site (portance du terrain, nature de la végétation) et le niveau d'intervention (restauration ou entretien courant). Ainsi, si le coût à l'hectare est de 486 euros pour une fauche d'entretien en site facile, il s'établit à 1031 euros pour un broyage de restauration en site difficile (cf. tableau).

Temps d'immobilisation

Les Carrero sont véritablement adaptés à l'entretien des zones humides. Ils ont été utilisés y compris pour du débardage de bois en marais. Cette polyvalence est essentielle et constitue un point fort du bilan technique. Par contre, quelques inconvénients peuvent être soulignés: manque de puissance (70 chevaux); round-balleuse lourde; difficulté de montage du broyeur; relative fragilité du matériel. La fragilité intervient fortement dans le coût d'utilisation: temps de réparation, pièces et immobilisation. La première

année, du fait de l'intervention en milieux jeunes (végétation drue, obstacles...) les dépenses d'entretien ont été conséquentes. Puis, d'année en année, on constate un vieillissement et une augmentation de l'importance des pannes.

Surfaces exploitées

La période de fauche en zone humide court de juillet à septembre et la demande est alors très forte. Cette programmation serrée se complique des contraintes climatiques. Ainsi, on constate un moyen de quinze jours de pluie par mois, durant lesquels tout travail est impossible. Avec deux tracteurs, le bilan de fonctionnement fait ressortir une capacité maximale d'entretien de 200 ha de prairie de fauche sur trois mois. Soit 4,4 ha exploités (toutes phases comprises) par jour. Après six années d'exploitation en commun, les deux conservatoires renoncent à une gestion en copropriété, trop complexe. Les matériels seront rachetés par l'EID, qui a démontré son savoir-faire et envisage d'investir pour répondre à de nouvelles demandes. L'analyse des coûts de gestion a joué son rôle. ■

AGNÈS LORMANT
CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL DE LA SAVOIE
CPNS@WANADOO.FR



Coût d'utilisation à l'hectare

Conditions	Broyage avec exportation	Broyage sans exportation	Fauche 1 ^{ère} année	Fauche 2 ^e année et suivante
Très difficile	1031€	363 €	910 €	683 €
Difficile	803 €	302 €	683 €	569 €
Peu difficile	660 €	242 €	569 €	486 €

© Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie



GRAND AMATEUR DE ZONES HUMIDES, LE RAGONDIN *MYOCASTOR COYPUS* PROLIFÈRE EN MÉDITERRANÉE

LE PIÉGEAGE PERMET LA CAPTURE SÉLECTIVE D'ANIMAUX VIVANTS. CETTE TECHNIQUE NE PRÉSENTE PAS LES RISQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES INHÉRENTS AUX MÉTHODES PLUS AGRESSIVES, TELLE L'UTILISATION DES ANTICOAGULANTS.

>>> Le piégeage, méthode raisonnée de régulation

Ragondins ravageurs

Introduites pour leur fourrure, les populations de ragondins colonisent les zones humides et ravagent les rivages. Délaisant les méthodes d'éradication par voie chimique, l'Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen a développé une méthodologie de piégeage à la fois raisonnée et efficace.

Le choix du piégeage

Pour être efficace, l'opération, menée par l'EID Méditerranée, se déroule à une échelle cohérente (bassin versant) et repose sur le principe du piégeage quotidien, tout au long de l'année, à l'aide de plus de 150 pièges cages capturant les animaux vivants. Cette technique permet de n'éliminer que les animaux ciblés et de les comptabiliser. Le choix du type de piège utilisé (pièges cages) traduit la volonté de réaliser une lutte ciblée et raisonnée sur un territoire de valeur écologique et patrimoniale reconnue. La technique évite, d'autre part, les inconvénients liés à l'usage des anticoagulants (bromadiolone) dans les zones humides méditerranéennes (cas des marais ouverts pâturés), ainsi que les réactions en chaîne dues à la consommation des cadavres ou à leur décomposition qui peut favoriser certaines épizooties comme le botulisme¹.

L'opération de piégeage se déroule selon le principe de rotations par zones préalablement définies (55 km de lignes de piégeage). Le démarrage s'effectue prioritairement sur les «zones sources», c'est-à-dire celles où les densités de population sont reconnues comme étant les plus élevées. La pression de piégeage est ensuite maintenue à un niveau suffisant pour réguler la nuisance et éviter les phénomènes de recolonisation. Les pièges, numérotés, sont relevés quoti-

1. Le botulisme est une toxoinfection alimentaire grave entraînant des paralysies.

ragondins, dont la réalisation opérationnelle fut confiée à l'Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen (EID Méditerranée). Ce plan a pour finalité de réduire les dégâts inhérents à la prolifération des rongeurs sur l'ensemble des 13 communes adhérentes au SMGEO. Il représente un projet ambitieux tant par sa durée (action continue depuis novembre 1998) que par la zone d'intervention concernée (les 1500 ha de zones humides autour de l'étang de l'Or et autant de cultures situées en périphérie). Fondé au départ sur un dispositif «Nouveaux métiers-nouveaux emplois», il bénéficie de participations financières de l'État et du Conseil général de l'Hérault.

PIÈGE CAGE À LA SORTIE D'UN TERRIER.



© EID Méditerranée

●●● suite page 18